Michel FAYE Fontenay-aux-Roses, le 8 septembre 2020

Maire-adjoint 2014-2018, en charge de l’Urbanisme

7, rue Jean Jaurès

92260 Fontenay-aux-Roses

 A Monsieur le Maire de Fontenay-aux-Roses

**Objet : Demande de rétablissement de la rubrique Urbanisme donnant la liste des autorisations d’urbanisme, demandées, modifiées, accordées ou refusées dans le magazine municipal Fontenay Mag et sur le site internet de la Ville**.

 Monsieur le Maire,

L’information et la transparence sont essentielles pour la démocratie locale.

En 2014, suite à votre élection, je vous avais proposé, en tant que Maire-adjoint en charge, entre autres, de l’urbanisme, de créer dans le magazine municipal Fontenay Mag, une rubrique Urbanisme donnant la liste des permis de construire nouveaux ou modifiés, demandés, accordés ou refusés, lors du mois précédent la parution du magazine.

De plus l’ensemble des autorisations d’urbanisme, permis et autorisations préalables, demandés, accordés ou refusés serait publié mensuellement sur le site internet de la Ville.

Vous aviez accepté ces propositions qui ont représenté une avancée démocratique reconnue par tous.

Or, cette rubrique Urbanisme avec la liste des permis de construire est absente dans les Fontenay Mag publiés depuis votre réélection ; elle est absente dans le numéro de juillet-aout 2020, elle est encore absente dans le numéro de septembre 2020. Sur le site internet de la Ville, les dernières autorisations d’urbanisme mentionnées datent de février 2020…

Je vous demande donc de bien vouloir rétablir la rubrique Urbanisme donnant la liste des permis de construire nouveaux ou modifiés, demandés, accordés ou refusés depuis la dernière parution de cette rubrique dans le magazine municipal et l’intégralité des autorisations d’urbanisme sur le site internet de la Ville, comme cela était le cas jusqu’en février 2020.

Pour chaque permis ou autorisation préalable, sera indiqué comme auparavant sa référence, sa date de demande, d’acceptation ou de refus, le nom du bénéficiaire, le lieu du chantier et son objet.

En vous remerciant de l’attention que vous porterez à cette demande, je souhaite que cette rubrique retrouve sa place dans le magazine municipal et sur le site internet de la Ville, pour l’information des Fontenaisien-ne-s.

 Veuillez recevoir, Monsieur le maire, mes salutations citoyennes.

 Michel FAYE